



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Port du masque

Question au Gouvernement n° 2841

Texte de la question

PORT DU MASQUE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. J'associe à ma question mes collègues Michel Herbillon et Olivier Dassault, ainsi que l'ensemble des députés Les Républicains.

Alors que l'Académie de médecine vient de préconiser le port généralisé du masque pendant la période de confinement et lors de sa levée, le Gouvernement se voit contraint d'opérer une spectaculaire volte-face sur sa doctrine concernant les masques. Jusqu'à la semaine dernière, vous jugiez le port du masque « inutile », voire « contreproductif », pour les personnes non infectées. Votre porte-parole soutenait même, le 25 mars dernier : « Il n'y a pas besoin d'un masque quand on respecte la distance de protection vis-à-vis des autres ».

Désormais, vous encouragez le grand public à porter des masques alternatifs, les masques chirurgicaux étant réservés, et c'est bien normal, au personnel soignant. Ce revirement nous interroge.

Pourquoi n'avez-vous pas reconnu dès le début que nous manquions de masques et qu'ils seraient distribués avec parcimonie, plutôt que de prétendre qu'ils ne servaient à rien ? Il convient désormais d'aller au bout de votre logique en nous expliquant, à l'instar des maires qui prennent les devants, comment vous comptez approvisionner la population en masques maintenant qu'ils vont devenir indispensables pour circuler.

Enfin, une fois l'ensemble des soignants et des aidants servis, comment comptez-vous aider à s'équiper correctement, comme vous le préconisez, de masques ou autres équipements de protection les innombrables professionnels de l'élevage, de l'agro-alimentaire de la distribution, du bâtiment et des travaux publics, des services ou du transport, qui travaillent pour subvenir à nos besoins et que vous encouragez à poursuivre ou à reprendre leur activité ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je ne voudrais pas que votre question crée de la confusion : c'est pourquoi je m'efforcerai de vous répondre le plus clairement possible.

Tout d'abord, aucune décision n'a été prise, à ce stade, rendant obligatoire ou même recommandant le port du masque pour l'ensemble de la population. Nous en restons, à l'heure où je vous parle, à la stratégie de protection, par le port de masques FFP2 ou de masques chirurgicaux, des soignants, vous en avez parlé vous-même, des patients et des personnes les plus fragiles ou présentant des risques particuliers. Le Premier ministre s'est engagé résolument à promouvoir en France une filière industrielle, à la fois dans le secteur du

textile et dans celui du papier, de production de masques alternatifs, qui viendraient en complément des importations ou de la production intensive de l'ensemble des filières de production françaises de masques classiques.

Ces masques alternatifs, qui sont moins protecteurs, sont destinés aux personnes qui sont en deuxième ligne dans le combat contre le virus, en priorité à celles qui sont quotidiennement au contact du public sans exercer de fonctions de soins – je pense notamment aux personnels du transport ou aux opérateurs.

Enfin, la question soulevée par l'Académie de médecine en France ne fait pas l'unanimité auprès de nombreux organismes internationaux. Faudra-t-il, à terme, proposer, recommander, voire rendre obligatoire le port du masque pour l'ensemble de la population ? Je le répète, cette question demeure ouverte. Je le dis avec humilité, face à une menace épidémique inédite. À mesure que les recommandations scientifiques évoluent, nous sommes amenés à nous interroger, voire à nous réinterroger.

Je ne peux, à l'heure actuelle, que confirmer ce qu'a affirmé la porte-parole du Gouvernement, à savoir que les gestes barrières, la distanciation sociale, le lavage des mains ou le fait de tousser dans son coude sont les mesures reconnues par l'Organisation mondiale de la santé – OMS – comme étant les plus efficaces. Toutefois, s'il s'avérait que le port du masque pour l'ensemble de la population pouvait renforcer l'efficacité du dispositif et si les recommandations des scientifiques allaient dans ce sens, alors nous serions amenés à communiquer sur le sujet. Mais je le répète, à ce stade, la doctrine n'a pas évolué.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2841

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)